Réchauffement climatique : les AAI développent leur collaboration

Publié le 20 décembre 2019

L'Autorité et l'AMF, l'Arcep, l'ARJEL, l'ART, la CNIL, la CRE, le CSA et la HADOPI se sont réunis ce lundi 16 décembre 2019 dans les locaux de l'Autorité des marchés financiers et ont échangé sur la prise en compte des objectifs climatiques définis par l'Accord de Paris dans leurs orientations stratégiques et dans leurs activités opérationnelles.

L'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris exige des transformations profondes et irréversibles de l'ensemble des activités économiques, avec des implications sociales et sociétales fortes. Ces transformations indispensables pour lutter contre le réchauffement climatique et permettre l'adaptation de nos économies, tout comme les opportunités et les risques qu'elles induisent, sont des facteurs clés du contexte de régulation. Aussi les régulateurs doivent-ils être en mesure d'accompagner ces évolutions et d'éclairer la société qui les interpelle sur ces enjeux.

LES AUTORITÉS PUBLIQUES ET ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES DÉVELOPPENT LEUR COLLABORATION VIS-À-VIS DES DÉFIS POSÉS PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Lire le communiqué de presse